

(REGARDS SUR)



BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

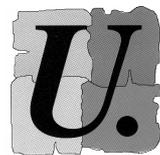
Supplément 2 au Numéro 29 - JANVIER 2006

À TOUS LES ADHÉRENTS À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot
BP 81 125—CHAMPHOL
28304 Mainvilliers cedex



Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

GRÈVE LE 7 MARS

La décision du premier ministre de passer en force pour le Contrat de Première Embauche confirme la volonté de généraliser la précarité, de casser le code du travail et le refus d'une politique ambitieuse pour les jeunes.

Elle complète une politique éducative régressive (loi Fillon, apprentissage junior, réduction des recrutements...) qui va à l'encontre des besoins. Elle est en lien avec le développement de la précarité dans les services publics.

Cette politique est une insulte envers la jeunesse et ne résoudra en rien le chômage des jeunes. Le CPE est un outil supplémentaire pour augmenter la flexibilité dans le travail. Ce dispositif est l'annonce d'une déréglementation totale de la législation sur le travail au profit du MEDEF.

Cette politique veut aussi saborder tous les outils de solidarité collectifs pour promouvoir « le chacun pour soi » où les marchés financiers s'arrogeront le droit de gérer notre quotidien : l'éducation, la protection sociale, ...

Malgré de nombreux revers électoraux et des mobilisations importantes des salariés, le gouvernement continue sa politique qui accentue les inégalités sociales. Mais ne nous trompons pas : la précipitation et la méthode de la mise en place du CPE est une marque de faiblesse et de mépris.

Nous devons saisir cette occasion, pour que « tous ensemble », nous nous mobilisions par la grève du 7 mars pour le retrait du CPE. En faisant reculer le gouvernement sur cette question, c'est d'autres perspectives qui seraient envisageables pour la suite du mouvement social..

**Alors, le 7 mars
Nous dirons NON au CPE !**

Le 28 février
Philippe Jumeau

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE : 28 février 2006.

Bulletin bimestriel - 0,76 €
ISSN : 1623-7927
Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610
Directeur de publication : Patrick THERAUD
Imprimé par nos soins

Sommaire :

- P 1 : Édito
- P 2 : infos diverses
- P 3 : le 7 mars en Eure-et-loir
- P4 : lettre aux parents

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot—BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.
Tél : 02 37 21 15 32 Fax : 02 37 21 39 89 Mail : snu28@snuipp.fr
Le site départemental du SNUipp 28 : <http://28.snuipp.fr>

INFOS DIVERSES.

INFOS CAPD :

Les prochaines réunions paritaires sont prévues le
Mercredi 1er mars à 14 h 00

Ordre du jour :

- installation de la nouvelle CAPD issue des élections professionnelles de décembre 2005.
- Liste d'aptitude direction d'école 2 classes et plus.
- Circulaire du mouvement

Lundi 13 mars à 14 h 00 :

Ordre du jour :

- Règlement intérieur CAPD
- Départ en CAPA-SH

Pour toute information, prendre contact avec la section départementale 02/37/21/15/32.

Les opérations du mouvement vont donc bientôt commencer. Le SNUipp adressera à tous ses adhérents et à toutes les écoles un bulletin « spécial mouvement » rappelant les règles en vigueur et contenant une fiche de contrôle syndical.

**Une première réunion d'information à l'attention de nos jeunes collègues (T1, T2, T3) est prévue
MERCREDI 15 MARS À 14 H 30
dans nos locaux à Champhol**

Le SNUipp 28 en ligne...

... c'est simple et pratique !

<http://28.snuipp.fr>

SYNDICALISATION

Promotions, permutations, mouvement, inévitabilité, mais aussi réussite de tous nos élèves, CPE, RESF, sans oublier salaires, retraites, ... autant de bonnes raisons de se rassembler, de renforcer l'outil syndical.

Il est donc urgent est nécessaire de se (re) syndiquer au SNUipp.

Vous trouverez un bulletin d'adhésion sur <http://28.snuipp.fr> ou en nous appelant au 02/37/21/15/32.

La FSU 28 organise un congrès d'étude :
« Loi sur le handicap, ce qui va changer pour l'école »
Jeudi 9 mars 2006

Lycée Marceau à Chartres 9 H 00 à 17 H 00
Pour vous inscrire, contactez la FSU 28 : 02/37/21/23/96

Mercredi 8 Mars 2006 ASSISES NATIONALES ZEP

Organisées par les syndicats de l'Éducation de la FSU
(SNUipp, SNES, SNEP, SNUEP, SNICS, SNUAS-FP)
Paris de 9 h 30 à 17 heures

Au CEDIAS, 5 rue Las Cases, 75 007 Paris (métro Solférino)

- Matin : analyse critique des annonces ministérielles, échanges sur la réalité de nos métiers en ZEP, nos propositions pour une véritable relance de l'Éducation prioritaire.
- Après-midi : rassemblement à 15 heures à Sèvres-Babylone et délégation au ministère pour porter nos revendications.

Une délégation du département participera à cette réunion ; si vous êtes intéressé, prendre contact avec la section départementale du SNUipp

GREVE LE 7 MARS en Eure-et-Loir

Après les actions de grèves et de mobilisations des 2 et 7 février derniers, après les mobilisations étudiantes, la FSU estime nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour contrer les mauvais coups de la politique de ce gouvernement en matière d'emploi, de droit du travail, de droit des personnels.

**Appel unitaire départemental à la grève et à la manifestation
pour la journée du 7 mars :**

Mobilisation le 7 MARS

CGT, FO, FSU, UNSA, CFDT, CGC et CFTC

La manifestation unitaire du 7 février a constitué une première étape importante. Les organisations syndicales réaffirment leur volonté commune de poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait pur et simple du CPE et obtenir un vrai travail, un vrai contrat, un vrai salaire. Défendre et améliorer le code du travail, les conventions collectives et les statuts.

La politique de l'emploi du gouvernement constitue une discrimination forte à l'égard de la jeunesse qu'elle condamne à la précarité.

Les organisations syndicales d'Eure-et-Loir décident d'une grande journée d'action de grève, d'arrêt de travail, de manifestation dans le cadre de la journée d'action nationale de mobilisation * des jeunes et des salariés, le 7 mars 2006.

Manifestation Départementale unitaire

14 H 30

Place des Halles à Chartres

**La journée nationale de mobilisations du 7 mars est organisée à l'appel de : Unef, Unl, Cfdt, Cfe-Cgc, Cgt, Cgt-fo, Cftc, Fsu, Unsa, auxquels se sont associées les organisations : Union Syndicale Solidaires, Confédération Étudiante, Sud Étudiant, Fidl ...*

Assemblée Générale FSU à 10 h 30

à la section dans nos locaux à CHAMPHOL

À noter :

***les sections locales de la CGT et de la FSU appellent
à une manifestation locale à Châteaudun
le matin à 10 h 00 (devant Flextronic ex Nortel)***

École de

Lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

La formation des jeunes (écoliers, collégiens, lycéens et étudiants), les conditions créées pour leur accession au monde adulte, à l'emploi, sont du domaine de la responsabilité collective.

La mise en place du CNE (Contrat Nouvelle Embauche) l'été dernier, le projet de CPE (Contrat Première Embauche) marquent la volonté de généraliser la précarité et le refus d'une politique ambitieuse pour les jeunes.

Ces dispositifs viennent en complément de mesures visant à abaisser l'âge de la scolarité obligatoire à 14 ans, à permettre le travail de nuit dès l'âge de 15 ans. Ils prennent le contre-pied du nécessaire développement de l'offre de formation dans le cadre du Service Public d'Éducation.

Les enseignants et parents que nous sommes (ou serons) n'acceptent pas ce qui s'apparente à un sacrifice de la jeunesse.

Nous pensons que l'ensemble des salariés, actifs et retraités, demandeurs d'emploi aussi, se doivent d'être aux côtés des lycéens et étudiants qui se mobilisent pour construire un autre avenir, notre avenir.

C'est le sens de notre engagement dans la grève du mardi 7 mars.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien et votre participation.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations dévouées à l'ensemble de nos élèves, nos enfants, notre jeunesse.